



## CONVOCATION

à la séance ordinaire du Conseil général

de lundi 17 octobre 2011, à 19h30 à l'Hôtel de Ville

### QUARANTIEME SEANCE

Deuxième supplément à l'ordre du jour

#### 11-618

**Interpellation (dont le traitement en priorité est demandé) du groupe PopVertsSol par M. Yves Froidevaux**, concernant l'avortement de la fusion des compagnies de transports publics TN et TRN (Déposée le 14 octobre 2011) :

« Nous avons appris avec consternation l'échec de la fusion des compagnies de transports publics du canton. Il s'agit pourtant d'un projet important, vital pour l'avenir du réseau de transports du canton, en particulier du futur RER, qui ne peut être envisagé si deux compagnies doivent s'en partager l'exploitation et se concurrencer, ceci pour une population totale inférieure à celle de la ville de Lausanne !

Comment est-ce possible que le client ne puisse trouver l'horaire des TRN aux guichets des TN ? On croit rêver ! Comment favoriser les transports publics en l'absence de bonnes correspondances ? La situation actuelle n'est pas du tout satisfaisante.

Si nous voulons moderniser la mobilité dans notre canton, la fusion est un passage obligé. C'est l'objectif d'intérêt général de rationalisation et modernisation des transports publics dans ce canton qui doit diriger nos autorités, pas des considérations de personne ou de bas et de haut, ou de haut et de bas... cette lorgnette n'est pas la bonne, elle est digne de Clochemerle.

Comment est-ce que le Conseil communal entend agir pour reprendre ce dossier et réaliser une fusion suffisamment rapidement pour ne pas mettre en danger le RER neuchâtelois ? Dans quels délais le Conseil communal envisage-t-il pouvoir réaliser cette fusion ? ».

Développement

Neuchâtel, le 14 octobre 2011

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Pour le président,

Le vice-chancelier,

Françoise Jeanneret

Bertrand Cottier